

Terrasse 2024

LE PILIER DES ANGES

Terrasse estivale

du 01/03/2024 au 31/10/2024

Début d'exploitation : 11h00

Fin d'exploitation : 00h30

Commentaire : **TERRASSE MARQUEE SEPTEMBRE 2024**

Terrasse hivernale

du 01/01/2024 au 28/02/2024 et du 01/11/2024 au 31/12/2024

Début d'exploitation : 11h00

Fin d'exploitation : 21h00

(jusqu'à 22h00 pendant la période de l'opération Strasbourg Capitale de Noël)

Equipements autorisés : Porte Menu

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Conformément à l'article US 11.2.6 du PSMV, tout dispositif de fermeture des terrasses (bâches latérales, auvents, panneaux séparateurs, joues latérales...) est interdit.

